

<http://www.relationclientmag.fr/Breves/La-strategie-immobiliere-des-entreprises-plus-soucieuse-de-l-environnement--36354.htm?Print=1>



Imprimer | Retour

La stratégie immobilière des entreprises plus soucieuse de l'environnement

Par Marie-Amélie FENOLL, 24/11/2010

L'observatoire du management immobilier de l'ESSEC vient de publier une étude sur la place du développement durable et de la fonction immobilière dans les grandes entreprises en France.

La fonction immobilière est en plein essor et se montre davantage préoccupée par les questions environnementales. Telles sont les 2 grandes tendances mises en avant par l'étude¹ de l'observatoire du management immobilier de l'ESSEC sur la place du développement durable et de la fonction immobilière dans les grandes entreprises en France.

La fonction immobilière est en plein essor dans l'entreprise constate Ingrid Nappi-Choulet, professeur à l'ESSEC. « On assiste à une vraie révolution managériale. Près de 90 % des entreprises ont ou prévoient à très court terme un schéma directeur immobilier avec des outils de gestion de leur parc immobilier d'exploitation et des diagnostics techniques des bâtiments ». Ainsi, près de 50 % des personnes interrogées ont une direction immobilière d'au moins 4 personnes.

Des questions environnementales davantage prises en compte

L'étude démontre également l'**impact du Grenelle de l'environnement sur la stratégie immobilière des entreprises**. C'est ce qu'affirment plus de 55 % des directeurs immobiliers interrogés. Ainsi, 82% des entreprises ont engagé une démarche environnementale récemment. La raison ? Pour plus des 2/3 des entreprises, le développement durable est créateur de valeur pour l'entreprise et créateur de valeur sociale. Seul bémol : les entreprises qui prennent en compte la réglementation liée au Grenelle sont majoritairement les entreprises cotées du CAC40 (près de 70 % des entreprises interrogées). « Moins d'un tiers des entreprises ont engagé une démarche de certification-exploitation de leur immobilier d'exploitation, et seulement 13 % d'entre elles ont mis en place des baux verts², », explique Ingrid Nappi-Choulet. De plus, seulement 10 % des entreprises ont pour le moment un siège social certifié aux normes environnementales existantes (HQE, Breaam, leeds, etc.). Point plus étonnant : 40% des répondants n'ont aucune idée de la consommation moyenne de leur siège social et plus de la moitié (53%) estiment avoir moins de 50% de leur parc d'exploitation composé de bâtiments avec une performance énergétique de catégorie E. Des progrès restent donc à faire notamment avec l'arrivée prochaine de la RT2012.

Etude complète sur le site : <http://omi.essec.edu>

1 Enquête réalisée auprès de 60 directeurs immobiliers des sociétés cotées et non cotées sur la place du développement durable dans leur entreprise par l'observatoire du management immobilier avec le soutien de l'association des directeurs immobiliers (ADI) et de l'agora des directeurs immobiliers.

2 Se dit des entreprises qui intègrent des droits et obligations environnementales à la charge du propriétaire et/ou des locataires.

Mots clés : [Immobilier d'entreprise](#) | [Essec](#) | [Observatoire du management immobilier](#)

Partager :            